

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°54 du 10 décembre 2013

TEXTE SIGNALE

ERRATUM
de classement.

Du 6 décembre 2013

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM de classement.

Du 6 décembre 2013

NOR D E F D 1 3 0 0 4 1 5 Z

Texte modifié :

Arrêté du 23 décembre 2011 (JO n° 12 du 14 janvier 2012, texte n° 4 ; signalé au BOC 19/2012 ; BOEM 110.3.4.6, 114.3.2.2, 512.1.3) modifié.

Référence de publication : Signalé au BOC 54/2013.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	SUPPRIMER.
23 décembre 2011	Arrêté du 23 décembre 2011 (JO n° 12 du 14 janvier 2012, texte n° 4 ; signalé au BOC 19/2012 ; BOEM 110.3.4.6, 114.3.2.2, 512.1.3) fixant les attributions et l'organisation de l'inspection de l'armée de l'air.	512.1.3